

L'ASSOCIATION

Le conseil d'administration de l'association compte actuellement 11 membres, tous actifs et bénévoles. Nos frais de fonctionnement s'élèvent à moins de 2 % du total des fonds réunis.

BUT

L'association a pour but de venir en aide sur le plan financier aux écoles paroissiales des Verrettes et de La Chapelle et au maintien des cantines dans ces écoles.

ARTISANAT et PEINTURE

L'association vend de l'artisanat en provenance de congrégations religieuses, d'artisans et d'artistes indépendants haïtiens : des œuvres en métal, peintures haïtiennes produites par les peintres de renom ou par les peintres des rues.

L'association aide des artisans, des artistes, des congrégations et favorise l'exportation de l'art haïtien.

Toutes ces personnes peuvent vivre de leur art ou de leur travail.

Le produit des ventes est versé intégralement pour le fonctionnement des écoles.

AGENDA DES PROCHAINES ACTIVITÉS en 2012

Exposition vente de tableaux haïtiens
Office de tourisme de Divonne à la Blanchisserie du vendredi 9 au dimanche 18 mars 2012.
Vernissage le vendredi 9 mars à 18 h 30.

Exposition vente de tableaux haïtiens
Ecole primaire à l'institution Jeanne d'Arc à Gex Du mardi 27 mars au vendredi 6 avril 2012

Soirée théâtre au Vidolet à Cessy avec la troupe du " Quart d'heure Gessien "
Vendredi 9 novembre 2012 à 20 h 30.

Ventes aux sorties des messes
Novembre 2012, (paroisse de Cessy).

Marché de Noël à Cessy salle du Vidolet
Décembre 2012

Marché de Noël à Divonne à l'office de tourisme
du 5 au 9 décembre 2012.

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉCOLES

Année 2009 : **22.115 €**

Année 2010 : **26.777 €**

Année 2011 : **26.674 €**

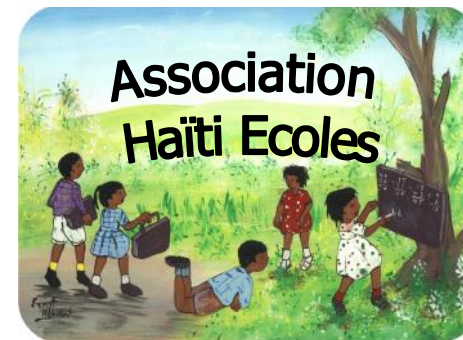
13.340 € pour les écoles de la paroisse de Verrettes .

13.334 € pour les écoles de la paroisse de La Chapelle.

La participation des parents à la scolarité varie de 3 à 7 € par an et par enfant, suivant les possibilités des familles.

Nous avons besoin de votre soutien pour poursuivre notre action.

Janvier 2012



82, rue Saint-Denis
Presbytère - 01170 CESSY

<http://www.haiti-ecole.org>

Coordonnées

Présidente :
Madame Marie-Noëlle BATARD (04 50 41 99 59)

Vice-Présidente :
Madame Michèle VANEL (04 50 41 64 67)

Trésorier et Secrétaire :
Monsieur Pierre BATARD

Trésorière Adjointe :
Madame Rita JAILLANT

Courriel :

Contact par formulaire sur le site internet de l'association.

HISTORIQUE

En septembre 1988, Soeur Marie-Rose Claude, ancienne institutrice à l'école Jeanne d'Arc de Gex, est partie en Haïti en compagnie d'autres religieuses de la congrégation des Dominicaines pour participer au développement des écoles de Verrettes et de La Chapelle, enseigner aux enfants et former des professeurs.

Dès cette époque, un groupe d'amies de Cessy a entrepris des actions pour aider financièrement l'œuvre des Dominicaines.

En 1998, l'association Haïti Écoles a été créée pour formaliser et amplifier cette action.

Aujourd'hui, deux prêtres haïtiens sont chargés de la gestion administrative, financière et pédagogique de ces écoles et les professeurs sont haïtiens.

LES ÉCOLES

Il y a 4 écoles à Verrettes et 5 écoles à la Chapelle. Environ 3200 enfants défavorisés sont scolarisés par 76 enseignants.

Le secteur de La Chapelle a ouvert un collège secondaire depuis quatre ans comprenant 3 classes de 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} fondamentales (niveau d'études correspondant à la fin de la 3^{ème} en France).

NOS ACTIONS

Nous menons diverses actions durant l'année afin de réunir des fonds : ventes de tableaux, d'artisanat haïtien...

Nous recevons des dons de particuliers, d'associations.

Notre priorité reste la scolarisation des enfants défavorisés de ce pays.

VOYAGE EN HAÏTI FIN NOVEMBRE 2011

(Frais de voyage et séjour payés par les soins de Pierre B.)

Accompagné par les responsables Père Murat Dorcent à Verrettes et Père Eugène Guillaume à La Chapelle, Pierre Batard est allé visiter 6 écoles fin novembre 2011.

La situation est toujours difficile aujourd'hui. Les effectifs des écoles ont considérablement augmenté, ce qui a eu pour conséquences un plus grand nombre d'élèves par classe et la nécessité de trouver des enseignants supplémentaires.

Dans les écoles de montagne les plus éloignées de Verrettes et de La Chapelle, les familles ont de grandes difficultés financières : la participation des parents à l'écolage n'est plus de 10 euros par an et par enfant mais elle varie de 3 à 7 euros.

L'augmentation du prix des produits de base pour les repas des cantines a contraint le responsable de Verrettes à n'assurer que trois jours de cantine sur cinq jours de classe.

L'école de Descombes à Verrettes, groupe scolaire situé dans les mornes avec 700 élèves, a des effectifs par classe variant de 68 à 93 élèves. Le Père Murat Dorcent souhaiterait pouvoir construire des locaux afin de dédoubler les classes.

Sur La Chapelle, l'école Saint Guillaume étant limitée en capacité d'accueil, le Père Eugène a dû installer des classes de primaire dans les locaux du collège Jean Pelissier, situé à proximité.



LES ÉCOLES – LES CANTINES

La rentrée scolaire 2011/2012 s'est effectuée le 3 octobre 2011.

L'école en Haïti commence à 7 h 30 le matin pour les enfants du primaire et maternelle.

L'école se termine à 12 h 30. Le repas est servi après la récréation de 10 h.

La base du repas est composée de riz et de pois ou de maïs ou de petit mil.

Ce repas pris en milieu de matinée permet aux enfants d'être plus attentifs durant la classe et d'avoir un repas d'assuré par jour.

COMMENT SOUTENIR L'ASSOCIATION

-En achetant une carte annuelle de membre-bienfaiteur au prix de 10 €.

C'est un geste qui sera utile. Bien entendu, le montant de 10 € n'est pas limitatif.

-En faisant un don

Vous pouvez nous envoyer vos dons, par chèque libellé au nom de l'association « HAÏTI ÉCOLES » à notre adresse :

82, rue Saint-Denis – 01170 CESSY
ou par virement

sur notre compte bancaire :
Association Haïti Écoles

Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
10278	07237	00061193940	45

Domiciliation
Crédit Mutuel Gessien